

Erquy, jeudi 16 mai 2019

Daniel,

Nous allons commencer par nous permettre de te gronder. Mais te gronder avec une infinie tendresse. Il fallait nous attendre, Daniel, nous attendre juste un peu. Juste le temps de te remettre ce que tu espérais tant depuis l'injustice qui t'avait été faite.

Sommes-nous arrivés trop tard ? Es-tu parti trop tôt ? Malgré cet ultime pied de nez du destin, nous voulons croire que tu as pu tirer ta révérence, apaisé et conscient que tu avais obtenu ce que tu souhaitais. Même si tu n'as pas vu la preuve écrite et signée : l'arrêté d'abrogation de ta révocation. Un bout de papier à la valeur hautement symbolique qui vient effacer, partiellement, la punition injuste et disproportionnée que t'avait infligée en 1973 un intouchable qui ne savait pas reconnaître ses erreurs. Ce papier, tu ne l'as hélas pas vu, c'est cruel, mais sache de là haut que tu es rétabli dans ton honneur, Daniel. Définitivement.

Tu nous quittes donc pour rejoindre Annie, celle qui a tout partagé avec toi. Derrière toi, tu laisses une vie riche de tout, familiale, professionnelle, syndicale, associative, qui t'a conduit de Brazzaville vers Athis-Mons pour t'établir au plus près de tes racines bretonnes, à Erquy, tout près de Dinard où tu fus commandant d'aérodrome.

Derrière toi, derrière ton rire si caractéristique, ta lueur de brillance dans le regard et ta mémoire éléphantinesque, tu laisses tes quatre enfants et ta grande famille. Mais tu nous laisses aussi, nous, le SNCTA, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien, ce syndicat que tu avais fondé avec quelques autres fous en 1965.

Toi et tes amis aviez considéré que les ressorts de la profession de contrôleur aérien sortaient d'un cadre classique qu'il est difficile de mesurer quand on ne l'a pas exercé. L'immédiateté dans la prise de décision, la responsabilité, le sang-froid, la maîtrise. Tout cela ancré sur un socle de connaissances sans cesse renouvelées. Crois bien que nous prenons conscience de l'étendue des travaux colossaux que vous avez dû mener à l'époque et l'énergie que vous avez dû déployer. Nous t'en serons éternellement reconnaissants.

Daniel, permets-nous en ce jour, et plus que jamais, de revendiquer ton héritage, toi qui as eu l'infinie élégance de prendre la peine de nous adresser dans tes derniers instants un mot d'adieu. Oui, un mot d'adieu adressé aux « serviteurs de la sécurité aérienne ». « Serviteurs de la sécurité aérienne », tels sont tes mots de grand monsieur. Un grand monsieur qui, il y a à peine quatre ans, n'avait pas hésité à traverser la France, la passion encore chevillée au corps, d'Erquy jusqu'à Bordeaux, seul et en voiture, pour les 50 ans du syndicat que tu avais créé. Un grand monsieur qui faisait croire malicieusement qu'il ne se rappelait plus de rien mais qui en fait, bouillonnait d'anecdotes oubliées. Un grand monsieur qui a pu recevoir l'hommage ultime, celui d'un des ses interlocuteurs de premier plan de la DNA louant, nous citons, « sa clairvoyance, sa lucidité autant que sa force naturelle ».

Car, Daniel, nous sommes tes héritiers, nous, dirigeants, militants et adhérents du SNCTA et plus largement toutes les contrôleuses et tous les contrôleurs aériens que tu as contribué à défendre. Puisse nous suivre la voie que tu nous as tracée faite de coeur, de convictions, de résilience, d'énergie et d'engagement.

En ce jour triste, nous avons également une pensée pour tous les anciens et les moins anciens qui nous ont également quittés.

Monsieur Daniel Gorin, secrétaire national du SNCTA, c'est avec une immense fierté que nous savons ce que nous te devons.

Repose en paix, notre ami.